

ÉTAPE 4



De l'eau au moulin

Le moulin de Chambremont est un exemple du passé usinier qui se tenait sur les bords du Craponne. Il a fonctionné jusqu'au XX^e siècle et il avait deux fonctions : la fabrication de farine dans un premier temps, puis la fabrication de draps (moulin à paroir).

Le débit peut être important en pleine saison. On comprend pourquoi entre le XVII^e et le XX^e siècle, on s'est servi de la force motrice de l'eau du Craponne pour alimenter des moulins. Aujourd'hui, il n'y a plus de moulins, mais on utilise toujours la force de l'eau pour produire de l'électricité grâce à des micro-centrales hydroélectriques.

En procurant de l'eau en quantité suffisante et régulière sur toute l'année, le canal était une aubaine pour des moulins à eau. On moulait les grains, on broyait les olives, on aiguillait les lames, on sciait du bois, on fabriquait du papier, des fils de soie, des draps ou des chapeaux le long du canal, depuis Salon jusqu'à Arles, en passant par le moulin de Chambremont.

Le XIX^e siècle marque l'apogée de ces activités usinières sur le canal car le moulin servait avant tout de moteur. Dans la première moitié du XX^e siècle, la reconversion de ces usines en centrales hydro-électriques signera la fin des moulins à eau.

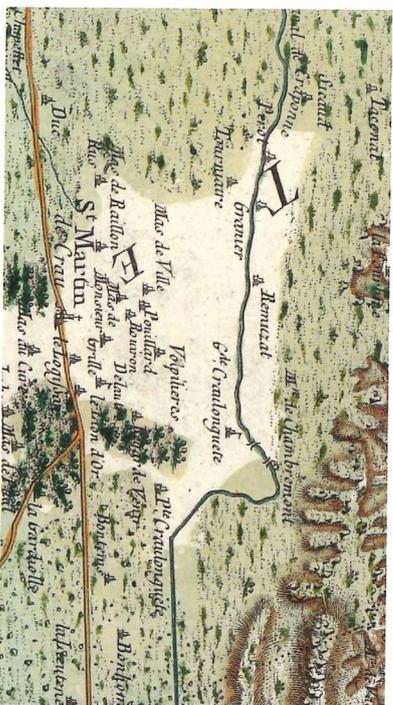
La puissance de l'eau au niveau du moulin de Chambremont peut être plus forte que celle d'un torrent. Il est dangereux de s'en approcher.



© E.Vacher CPIE

Le moulin de Chambremont

Sur la carte de Cassini (XVIII^e)



© Bibliothèque Nationale de France

Sur la carte de Cassini (XVIII^e) apparaît le moulin de Chambremont sur le canal de Craponne au nord de St-Martin-de-Crau. Cette ville n'était alors qu'un village entouré de fermes, de forêts et de broussailles. La présence du canal, apportant l'eau à une terre à l'époque incultivable, a accéléré l'installation des activités humaines et de leur développement.

➔ POUR ALLER PLUS LOIN

p. 12-13 : « Adm de Craponne et son canal » • p. 42-43 : « Un système ancestral » • p. 51 : « Histoire du canal de Craponne »

POUR ACCÉDER À L'ÉTAPE 5 : Continuer sur le petit chemin de Chambremont sur 200m. Prendre le 1^{er} chemin à droite non goudonné (VC61). Contourner la barrière. Continuer sur ce chemin en longeant toujours la clôture sur votre droite sur 1,5 km. Traverser le pont au dessus du canal de la Haute Crau. Longez le canal (acqueduc) sur 1,5 km. Contourner la barrière et prendre à gauche la D27 pendant 1 km, en direction de Capphon / Saint-Martin-de-Crau (attention route très circulante). Passer le pont au dessus du canal de Craponne et tourner à gauche « Chemin des Angelets ». Après le virage à droite, arrêtez-vous sur le bas-côté en face des prairies. Vous êtes à l'étape 5.